



ETSA PATRIMOINE

Dette Privée : L'essentiel





Qui sommes - nous ?

Un cabinet de conseil en Gestion Privée et Gestion de Fortune

Fondé par Jonathan Rosen, Etsa Patrimoine est un cabinet de conseil en gestion de patrimoine spécialisé dans l'accompagnement personnalisé de ses clients. Nous concevons des stratégies sur mesure en intégrant l'ensemble des dimensions patrimoniales : investissements financiers et immobiliers, ingénierie patrimoniale, maîtrise de la fiscalité, préparation de la retraite et transmission.

Une approche globale et un accompagnement dans la durée

Notre démarche repose sur une analyse approfondie de votre situation patrimoniale, la définition claire de vos objectifs et la mise en place de solutions adaptées. Nous assurons un suivi régulier afin de garantir la cohérence, la pérennité et l'évolution de votre patrimoine dans le temps.

Nous nous appuyons sur un réseau de partenaires reconnus, banques, assureurs, experts-comptables, avocats et notaires, pour vous proposer des stratégies fiables et adaptées à vos enjeux.



Objectifs patrimoniaux de la Dette Privée



➤ Accéder à des sources de revenu contractualisées

La dette privée permet de percevoir des revenus contractuels réguliers issus des intérêts versés par des emprunteurs non cotés.

➤ Diversifier son portefeuille au-delà des marchés cotés

En investissant dans des crédits directs ou des obligations de sociétés non cotées, la dette privée enrichit la répartition des actifs et réduit parfois la corrélation avec les marchés financiers classiques.

➤ Optimiser le couple rendement/risque

La dette privée cible des primes de risques attractives en échange d'une prise de risque raisonnée, souvent avec des rendements supérieurs à ceux des obligations cotées comparables.

➤ Renforcer la résilience du patrimoine

Dans un contexte de volatilité des marchés publics, la dette privée peut offrir une alternative de diversification avec des flux contractuels stables.

À qui s'adresse la Dette Privée ?

- Investisseurs avec un horizon de placement moyen-long
- Patrimoines structurés recherchant des revenus contractuels
- Investisseurs acceptant un certain degré d'illiquidité

La dette privée peut être envisagée pour les personnes physiques comme pour les personnes morales, via des fonds spécialisés, des obligations privées ou des plateformes de financement direct, selon les solutions proposées.

Ticket d'entrée

100 000€



ETSA PATRIMOINE

Descriptif de la Dette Privée

La **dette privée** est une classe d'actifs non cotée regroupant des financements consentis **directement à des entreprises ou projets**, en dehors des marchés obligataires publics.

Concrètement, elle prend la forme de crédits directs, d'obligations privées ou de prêts structurés accordés à des sociétés non cotées, à des fins de financement de croissance, d'acquisitions, de refinancement ou de projets spécifiques.

Ce type d'investissement se caractérise par :

- Des **revenus contractuels**, généralement fixes ou indexés, versés selon les termes du contrat ;
- Une **illiquidité temporaire**, liée à la durée définie du prêt ou de l'obligation privée ;
- Une **sélection rigoureuse des émetteurs**, fondée sur l'analyse du profil de risque et de la capacité de remboursement.

La dette privée peut être intégrée via des **fonds spécialisés**, des **mandats de gestion dédiés** ou des **veilles d'opportunités directes**, selon la structure la plus adaptée à votre stratégie et à votre profil.

Chez Etsa Patrimoine, nous analysons les opportunités de dette privée dans le cadre d'une stratégie patrimoniale globale afin d'optimiser vos flux de revenus et votre diversification, tout en maîtrisant les risques inhérents à ce type d'actif.

Nos partenaires :



Le cabinet est référencé par :





ETSA PATRIMOINE

Des solutions **concrètes** pour faire
fructifier votre patrimoine

Échanger avec un conseiller

